

IESF

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET
SCIENTIFIQUES DE FRANCE

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

**NÉCESSITÉ DE DISPOSER D'UN PCA
AVANTAGES ET POINTS D'ATTENTION**

08/11/2016 - Expoprotection
Pascal Gavid – Guy Planchette
Comité Maîtrise des Risques Opérationnels

INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE (IESF)

- Organe représentatif des Ingénieurs et Scientifiques de France
- Reconnu d'utilité publique depuis 1860
- Corps professionnel qui constitue 4% de la population active de France
- Promotion de la filière française d'études scientifiques et techniques
- Valorisation des métiers et des activités
- Comités sectoriels IESF
- Mise en relief de l'innovation

OBJECTIFS DU COMITÉ

« MAÎTRISE DES RISQUES OPÉRATIONNELS »

- Aider le chef d'entreprise à identifier les domaines de risques de son entreprise

- Mettre en valeur les facteurs clés :
 - ✓ Les règles et bonnes pratiques
 - ✓ Le management et l'organisation selon la taille des entreprises
 - ✓ Le personnel et en premier lieu les ingénieurs
 - ✓ La gestion des risques et l'amélioration des performances

COMITÉ « MAÎTRISE DES RISQUES OPÉRATIONNELS » (PRÉCÉDEMMENT INTITULÉ « SÉCURITÉ INDUSTRIELLE »)

Comité créé en 2001 suite à l'accident AZF de Toulouse pour :

Préparer la contribution d'IESF au débat public

Intervenir dans la conception des réformes envisagées (Rapport en 2004)

Comité toujours actif aujourd'hui pour :

Poursuivre ses réflexions sur le thème de la sécurité

Aider les PME/PMI à identifier et maîtriser leurs risques opérationnels

Editer des cahiers techniques (liste en page suivante)

LES CAHIERS RÉDIGÉS PAR LE COMITÉ « MAÎTRISE DES RISQUES OPÉRATIONNELS »

- CAHIER N° 2 : Contributions de l'ingénieur à la maîtrise des risques
- CAHIER N° 4 : Conseils aux dirigeants PME-PMI - Comment protéger votre entreprise des fraudes, négligences ou malveillances
- CAHIER N°17 : Dirigeants de PME-PMI - Comment évaluer la vulnérabilité de votre activité par un autodiagnostic - Des pistes pour mieux maîtriser vos risques
- CAHIER N°24 : Plan de Continuité d'Activité

Retrouvez-les sur www.iesf.fr



CONTEXTE D'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES

- Conditions économiques de plus en plus difficiles
- Instabilité des marchés
- Nouvelles menaces : cyber-risques, responsabilités
- Contraintes réglementaires
- Exigences des clients
- Importance de l'image de marque



=> Un sinistre dans ce contexte peut être dramatique pour l'entreprise

CONSÉQUENCES POTENTIELLES D'UN SINISTRE

- Pertes financières
- Perte d'image
- Mise à profit par la concurrence
- Perte de confiance des clients
- Perte du bénéfice d'autorisations particulières d'exploitation



=> Risque de cessation définitive d'activité !

UN PCA DANS QUELS CAS ?

Sinistres matériels majeurs

(événements climatiques, explosion, incendie, informatique ...)



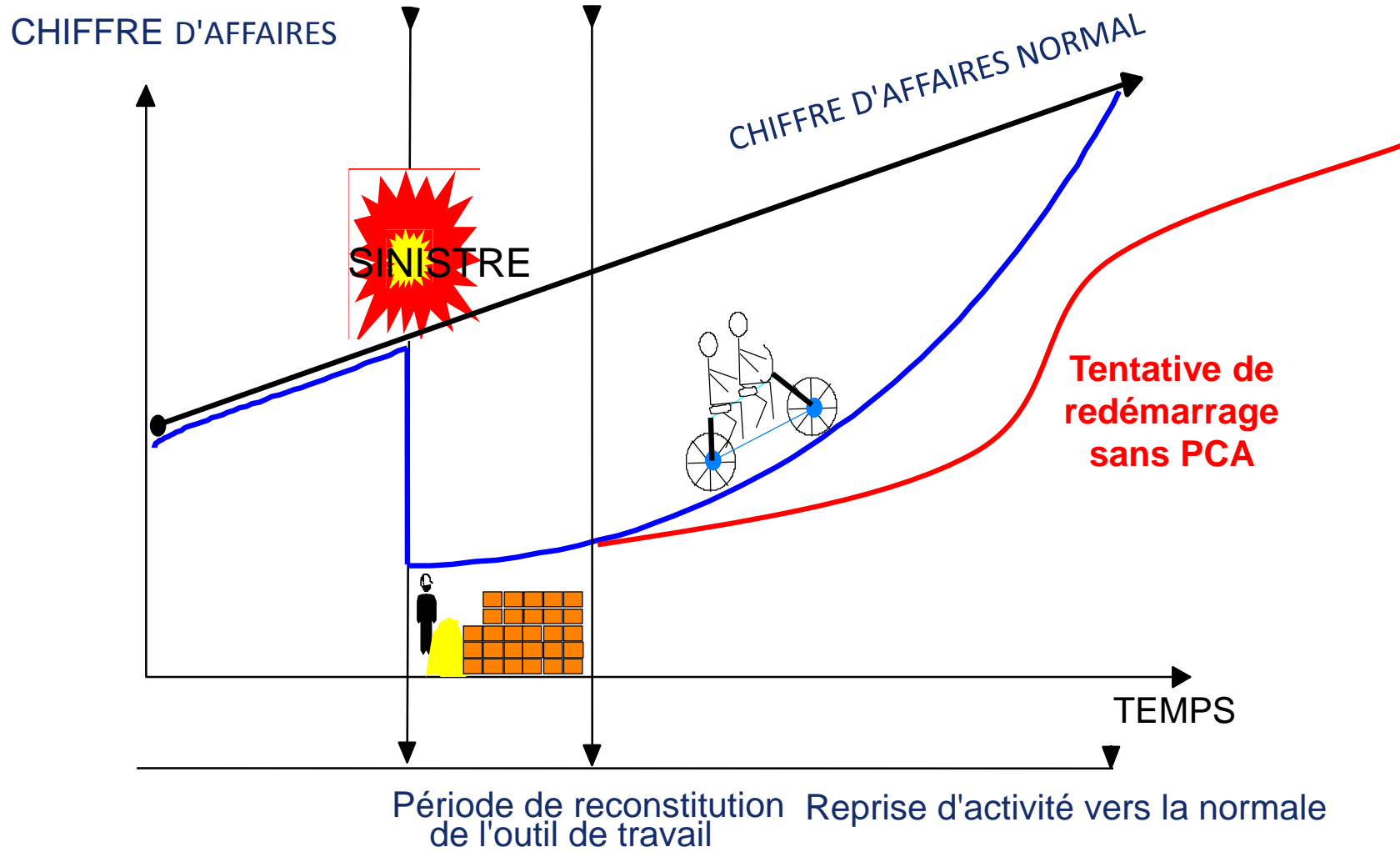
Sinistres liés aux marchés, activités
(géopolitique, marché des changes,
normes juridiques, image etc.)



Sinistres liés aux populations
(pandémie, contamination, grève etc.)



OBJECTIF DU PCA

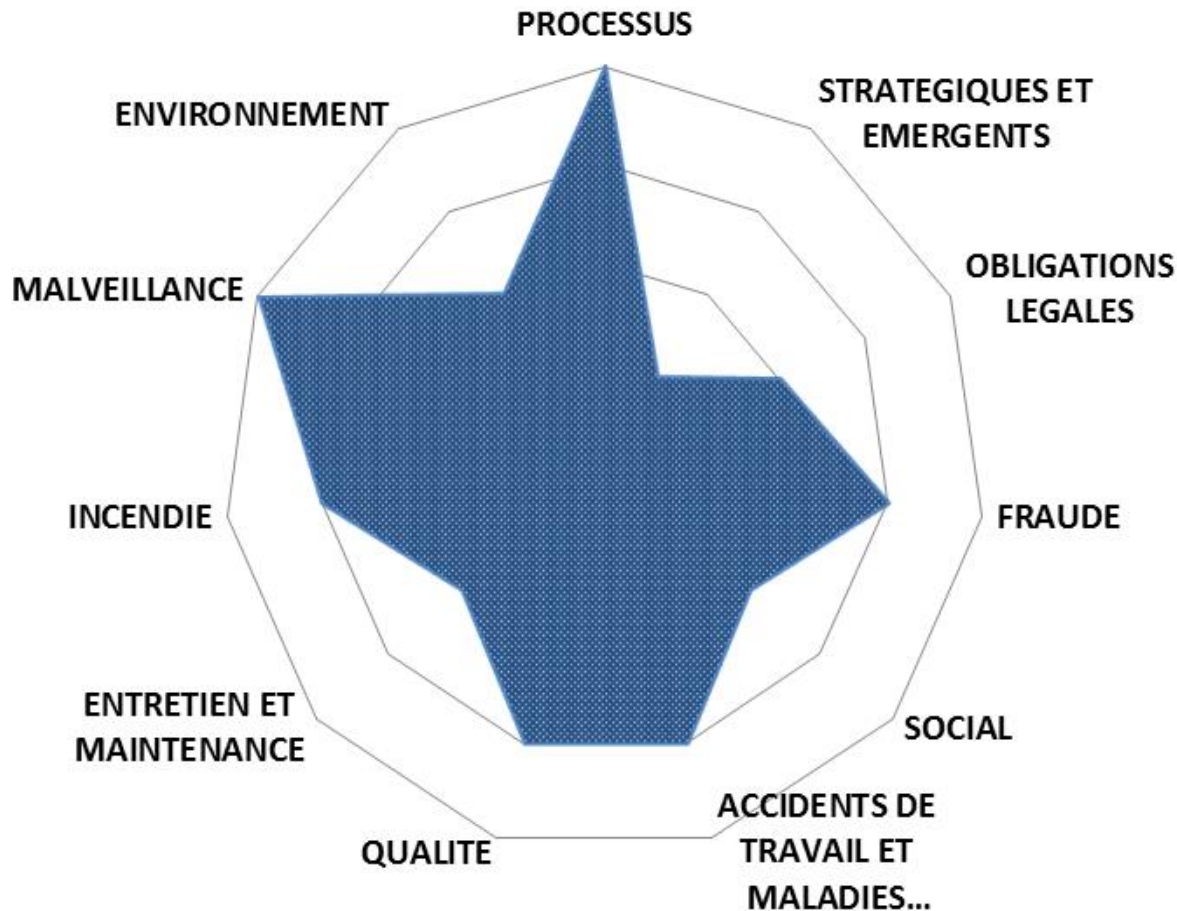


AVANTAGES D'UN PCA

- Limiter les conséquences d'un sinistre
- Mieux connaître l'entreprise
- Optimiser/simplifier/renforcer les processus de l'entreprise
- Atout commercial (solidité, confiance)



AUTODIAGNOSTIC PRÉALABLE AU PCA



Extrait du cahier n°17 :
Dirigeants de PME-PMI -
Comment évaluer la
vulnérabilité de votre
activité par un
autodiagnostic - Des pistes
pour mieux maîtriser vos
risques

DÉMYTHIFIER LA DÉMARCHE DU PCA

- Ne pas construire une « usine à gaz »
- Démarche pragmatique + objectifs de bon sens :
 - ✓ Limiter les conséquences commerciales d'un sinistre ;
 - ✓ Préserver l'image de l'entreprise ;
 - ✓ Redémarrer dans des conditions satisfaisantes.
- Définir clairement les objectifs :
 - ✓ Produits essentiels à conserver ;
 - ✓ Contraintes réglementaires/contractuelles.



LE PCA PEUT ÊTRE LIMITÉ DANS SON AMPLEUR

- Dans un premier temps, limitation à quelques scénarii majeurs/essentiels
- Point de départ → Les points névralgiques
- Réduction des risques en amont grâce à l'étude du PCA



RESSOURCES HUMAINES À PROTÉGER PAR UN PCA

➤ Le personnel lui-même en cas de :

- ✓ Mouvement social,
- ✓ Epidémie,
- ✓ Attaque terroriste,
- ✓ Occupation de locaux,
- ✓ Déstabilisation,
- ✓ Manipulation,
- ✓ Etc.



➤ Les personnes-clés

PRÉPARATION DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE PCA

- Formation du personnel
- Entraînement du personnel
- Redondance du personnel en cas de besoin
- Contraintes familiales et personnelles
- Aptitude à travailler sous stress
- Processus décisionnel, opérationnel, fonctionnel
- Logistique pour la cellule de crise



- Autres PCA chez des partenaires de l'entreprise

- Mutualisation de moyens :
 - ✓ Groupes électrogènes,
 - ✓ Locaux de repli,
 - ✓ Equipements de protection,
 - ✓ Etc.



- Virus infectant tout le réseau de données, y compris les back-up prévus au PCA
- Attention aux objets connectés porteurs/vecteurs de virus
- Pendant la mise en œuvre d'un PCA, veiller à ne pas s'affranchir des procédures de sécurité informatique



- La confidentialité est nécessaire malgré le besoin de communication interne, voire externe.
- Le PCA dévoile les points forts et points faibles de l'entreprise, ainsi que sa stratégie.
- Les failles révélées par le PCA peuvent être utilisées par concurrents ou pour des actes malveillants.
- Le PCA est stratégique pour les Opérateurs d'Importance Vitale.



RESSOURCES UNIQUES ET NON REMPLAÇABLES

- Certaines ressources ne peuvent pas être remplacées à court terme.
- L'étude du PCA permet de les mettre en évidence et de les traiter si possible en amont.



MERCI DE VOTRE ATTENTION